

# NETTOYANT LIGNE D'EAU PULVERISATEUR

## 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE	<b>NETTOYANT LIGNE D'EAU PULVERISATEUR</b>
UTILISATION	Produit (gel acide) de nettoyage des lignes d'eau des piscines.
FABRICANT	<b>LABORATOIRE PAREVA</b> Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre antipoison de MARSEILLE)

## 2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Composants apportant un danger à la préparation:

ACIDES MINERAUX, en particulier ACIDE PHOSPHORIQUE (N° CAS = 7664-38-2 et N° INDEX = 231-633-2)

## 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PHYS.-CHIMIQUES	Produit corrosif.
INHALATION	Irrite le nez, la bouche, la gorge et les poumons.
INGESTION	Provoque une irritation et/ou des brûlures du tractus gastro-intestinal.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer un endommagement de la vision et de la cornée.
CONTACT AVEC LA PEAU	Peut provoquer des brûlures.

## 4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION	Transporter la personne à l' air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance.

En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Produit non inflammable et pas de danger d'explosion. Le produit peut émettre des gaz de combustion (CO, CO <sub>2</sub> ,...) quand l'eau qu'il contient s'est évaporée.
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.
PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections. Porter des vêtements de travail, gants et lunettes.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

Attention produit acide

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés  
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...). Collecter les déchets dans des fûts en vue de leur élimination (centre de traitement spécialisé).  
Si c'est possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...  
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS	Utiliser selon les indications sur l'étiquette. Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit frais. Garder dans l'emballage d'origine; bien fermé.

**8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

PROT. INDIVIDUELLES Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche.  
Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.

Si une dilution est nécessaire, verser le produit dans l'eau et non le contraire.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	: gel opaque ("crémeux")
COULEUR	: bleu
ODEUR	: légèrement alcoolique
pH à 25°C	: env. 1.00
DECOMPOSITION	: 75 ° C.
<b>POINT ECLAIR</b>	<b>: 64°C.</b>
MASSE VOLUMIQUE	: env. 1000 kg/m <sup>3</sup>
SOLUBILITE DANS L'EAU	: soluble dans l'eau en toutes proportions.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

A des températures trop élevées (env 75°C), le gel se liquéfie et perd ses propriétés physiques.

REACTIVITE	Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur). Ne pas mettre le produit en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlorures organiques, sels peroxydés,...).
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

EFFETS SUR L'HOMME	Risque de brûlures de la peau, des yeux, de l'appareil digestif .
--------------------	-------------------------------------------------------------------

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Produit acide. Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...). Les détergents contenus dans le produit sont biodégradables à 90 %

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :**

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur les transport de matières dangereuses.

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES** : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 199 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Contient des acides minéraux (en particulier de l'acide phosphorique)"

Etiquetage CE

**C** - Corrosif

Phrases R

35 - Provoque de graves brûlures

Phrases S

- 1/2 - Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
- 23 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- 36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
- 45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières **-3402.20.10**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.